

DÉLIBÉRATION N° M_2024_0027
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 01 / 10 / 2024

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le Conseil Municipal de la Commune de MAISOD, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Michel BLASER.

Date de convocation : 24 / 09 / 2024

Nombre de Membres	Présents	Excusé(s)	Absent(s)	Pouvoir(s)
11	8	1		2
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention(s)	
	8		2	

Étaient présents : M. Michel BLASER, Maire, Mme Céline GROS, 1^{ère} Adjointe, M. Régis LACROIX, 3^{ème} Adjoint, Mme Julie REVY, M. Charles MIELLIN, M. Michel RAGEOT, M. Julien BUFFAUT, M. Franck GANEVAL.

Procurations(s) : Mme Michèle BERTHOLINO à M. Michel BLASER, Mme Delphine BARTHET à Mme Céline GROS

Étai(en)t Absent(s) / Excusé(s) : Mme Sonia MORNICO

À été désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire de séance : M. Régis LACROIX

OBJET : DECI – Approbation de devis

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée la délibération n°M_2023_0049 en séance du 28 novembre 2023, concernant l'implantation d'une réserve d'eau Défense Incendie au lieu-dit « en Fréniat » et informe qu'il y a lieu de procéder au choix de l'entreprise qui effectuera les travaux.

Il précise que la demande de subvention DETR est toujours en cours, et que le projet serait abandonné si la subvention était refusée.

Monsieur le Maire donne lecture des devis reçus et analysés en mairie comme suit :

- GUENUCHOT TP – Devis n°DE002150 à la somme de 27 304.20 € HT, soit 32 765.04 € TTC
- LA PETITE ENTREPRISE – Devis n°I-24-04-58 à la somme de 23 990.00 €, soit 28 788.00 € TTC
- ACQUISTAPACE – Devis n°24.06.0062 à la somme de 27 140.00 € HT, soit 32 568.00 € TTC

Madame Céline GROS se retirant, Monsieur Régis LACROIX la remplace en qualité de secrétaire de séance.

Après en avoir délibéré, à **8 voix Pour, 0 voix Contre, 2 Abstentions**, le Conseil Municipal :

- **VALIDE** le devis n° I-24-04-58 de la Société La Petite Entreprise à la somme de 23 990.00 € HT, soit 28 788.00 € TTC
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, à signer tous documents afférents au dossier.

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le

ID : 039-213903073-20241001-M_2024_0027-DE



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,
Le Maire, Michel BLASER

